

Bulletin de l'ACAT Canada

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

2715 Côte Ste-Catherine,

Montréal, Québec

Canada H3T 1B6

Téléphone : (514) 890-6169

acat@acatcanada.org / www.acatcanada.org

Fédération internationale

www.fiacat.org



Les chrétiens d'Orient dans la tourmente

Une réflexion de Jean Fahmy

Les chrétiens d'Orient font, depuis quelque temps, les manchettes. Il s'agit essentiellement des chrétiens arabophones, c'est-à-dire ceux du Proche-Orient (Irak, Syrie, Liban, Israël, Palestine et Jordanie) et d'Égypte.

Pourquoi devrions-nous nous intéresser, aujourd'hui, au destin de ces communautés chrétiennes? La réponse est évidente. Un texte la résume fort bien. Il s'agit d'une lettre adressée aux chrétiens d'Orient:

«Chers frères et sœurs, qui avec courage rendez témoignage à Jésus en votre terre bénie par le Seigneur, notre consolation et notre espérance c'est le Christ lui-même. Je vous encourage donc à rester attachés à Lui, comme les sarments à la vigne, certains que ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la persécution ne peuvent vous séparer de Lui (cf. Rm 8, 35)»

L'auteur de cette exhortation aux chrétiens d'Orient? C'est le pape François lui-même, qui leur écrivait une longue lettre à la veille de Noël 2014.

Persécution, a écrit le pape! Le mot est sans équivoque. Les chrétiens d'Orient ne sont pas seulement les victimes des circonstances politiques ou des enjeux de la géostratégie. Ils sont ciblés par certains groupes intégristes, nommément, spécifiquement, comme le dit François plus loin, «pour le seul fait d'être chrétiens».

Or, le sort des chrétiens d'Orient, et leur existence même, sont souvent ignorés de la grande majorité des Occidentaux. Leur tragique situation est non seulement ignorée, mais même souvent traitée avec une tranquille indifférence, sinon un haussement d'épaules.

Pour de nombreux Occidentaux, 'Arabe' et 'chrétien' semblaient jusqu'à récemment un amalga-

me incongru. Mais les actualités ne nous permettent plus le confort de l'ignorance. Nous assistons, en direct, à la persécution de certains d'entre eux, quelquefois terrible.

Les chrétiens arabes prient aujourd'hui dans des langues dont certaines remontent au temps de Jésus et des apôtres. Ils sont enracinés dans leurs pays depuis deux millénaires.

Faut-il rappeler que Jésus est né, a vécu et est mort au Moyen-Orient? Faut-il rappeler que Pierre, et Paul, et Jacques, et tous les autres, étaient des «Moyen-Orientaux», pour reprendre notre terminologie d'aujourd'hui?

Voyons donc : si nous devons utiliser le vocabulaire actuel, saint Augustin et saint Cyprien seraient tunisiens. Saint Athanase, saint Cyrille, saint Pacôme, sainte Catherine d'Alexandrie, saint Antoine le Grand, saint Paul l'Ermitte seraient «coptes». Saint Ignace d'Antioche, saint Jean Chrysostome, saint Jean Damascène seraient «syriens». Saint Basile le Grand serait «turc».

Un millénaire et demi plus tard, le christianisme d'Orient est acculé dans ses derniers retranchements. Que s'est-il donc passé?

Une image, sur nos écrans de télévision, est bouleversante: une longue file d'hommes habillés de combinaisons orange défile lentement sur une plage calme. Ces hommes sont menottés. Ils sont conduits par des silhouettes masquées. Un des hommes en orange gémit en arabe : «Jésus, ô Jésus, aide-moi», avant d'être réduit au silence. Puis les hommes masqués brandissent des couteaux et commencent à décapiter systématiquement leurs captifs. Et, pendant que le chef des hommes masqués menace Rome et les infidèles d'un sort pareil, la scène se termine sur une image macabre : toutes les têtes séparées du tronc des victimes sont placées sur leur dos, les yeux grands ouverts devant la mer soudain rouge de sang.

Suite de l'article de Jean Fahmy

La décapitation de ces 21 Coptes sur une plage libyenne par des affiliés de l'État islamique, au début de 2015 n'est qu'un des épisodes du sort de nombreuses communautés chrétiennes d'Orient depuis plus de cinquante ans. Résumons, en quelques grandes tendances, ce qui leur arrive :

- De nombreux monastères et églises, dont certains remontent aux premiers temps de l'Église, sont détruits ou incendiés, et pas seulement dans les territoires saisis par l'État islamique
- Des maisons et des commerces appartenant à des chrétiens sont également détruits et les habitants de certains villages ou de certaines régions sont obligés de quitter leurs terres ancestrales par peur pour leur sécurité ; précisons que 25% des réfugiés syriens dans le monde sont chrétiens, ce qui représente de cinq à huit fois leur proportion dans la population;
- Des adolescentes sont régulièrement kidnappées, converties de force à l'islam et mariées à de parfaits inconnus;
- Les conversions au christianisme sont frappées d'interdit et peuvent mener à des peines sévères;
- Les chrétiens jouent de moins en moins de rôles importants dans les institutions des divers États; ils sont écartés de nombreux centres de pouvoir;
- Pour certains mouvements fondamentalismes extrémistes, tels les salafistes par exemple, l'existence de chrétiens au sein d'une société musulmane est un anachronisme qu'il faut faire disparaître.

Par ailleurs, de larges segments des musulmans d'Orient sont consternés par la tournure des événements et s'allient à leurs voisins chrétiens pour lutter contre l'influence délétère des Frères musulmans ou des salafistes. Certains leaders aussi s'expriment fortement contre cette barbarie, que quelques chiffres illustrent mieux que mille discours.

En l'an 2000, on estimait que les chrétiens d'Irak étaient au nombre de 1,3 million environ.

Combien sont-ils aujourd'hui, ces chrétiens jadis évangélisés par saint Thomas et saint Jacques? Ils sont peut-être 300 000. À peine 20% de leur nombre il y a 15 ans.

Dans le pays voisin, en Syrie, les chrétiens représentaient en 1970 de 8 à 10% de la population de la population. Dans le tragique effondrement de leur pays, combien sont ces chrétiens jadis évangélisés par saint Pierre et saint Paul? 2%? 3% 4%? Nous le saurons avec précision quand cette tragédie cessera.

Et en Terre sainte, la terre où Jésus a vécu, a prêché l'Évangile et est mort? Laminés entre les Palestiniens musulmans et les Israéliens qui veulent un État exclusivement juif, les Palestiniens chrétiens émigrent en masse; dans la Palestine historique (Israël et les Territoires occupés), ils représentaient, au début du 20e siècle, environ 20% de la population du territoire ; aujourd'hui, ils sont moins de 2 %. Et cet exode fait sûrement l'affaire des extrémistes parmi les colons israéliens.

La situation dans la Palestine historique est pleine de paradoxes. Bethléem, la ville qui a vu naître le Christ, avait une population chrétienne de 62% il y a quelque quarante ans. Aujourd'hui, elle n'est que de 15%. Plus significatif encore, il y avait dans la Ville sainte, à la création de l'État d'Israël, 50 000 chrétiens. Ils ne sont plus que 5 000, et leur nombre diminue tous les jours, permettant ainsi l'émergence d'une Jérusalem de plus en plus juive, selon le souhait des autorités israéliennes.

Dans l'indifférence, nous risquons de voir disparaître, pour la première fois dans l'histoire, pour la première fois en vingt siècles, toute présence chrétienne en Terre sainte.

Et, pendant que les chrétiens d'Orient se débattent dans l'angoisse devant les difficultés qui s'accroissent sur leurs routes, que peuvent faire les autres chrétiens, partout dans le monde, et notamment en Occident, pour leur venir en aide?

Les croyants peuvent tout d'abord prier, prier encore, prier toujours pour leurs frères et sœurs dans l'épreuve.

Ils peuvent diffuser, dans tous les milieux, cette information, afin de lever le voile d'ignorance ou d'indifférence qui continue d'être jeté sur le sort de ces minorités.

Ils peuvent également les aider matériellement, quand des organismes sérieux les sollicitent à cet égard.

Mais cette question ne relève pas seulement des chrétiens. Elle doit interpeller tous les hommes et les femmes de bonne volonté, partout dans le monde. Car, au-delà de la dimension religieuse, le sort des chrétiens d'Orient est manifestement une question de défense des droits de la personne. Et si l'on est un défenseur de ces droits, le sort des chrétiens du Moyen-Orient est aussi digne d'intérêt et de compassion que l'est celui des minorités opprimées ailleurs.

Jean Mohsen FAHMY vient de publier un essai : *Chrétiens d'Orient, le courage et la foi* (Éditions Médiaspaul, Montréal et Paris, 2015)

Chine - Pas de répit pour les défenseurs des droits de la personne

Article de Catherine Malécot

Zhang Kai, avocat chrétien très actif de 37 ans, est en détention secrète depuis le 25 août 2015, rejoignant ainsi la longue liste des défenseurs des droits de la personne victimes de la terrible vague de répression de l'été dernier en Chine. Opposant à la campagne nationale de destruction des églises et des croix, Zhang Kai était alors à Wenzhou, où une large communauté chrétienne se bat contre cette politique gouvernementale.

Sa détention est censée répondre à des faits d'« espionnage et revente de secrets d'État à des entités étrangères », mais aucune démonstration n'en a été faite à ce jour. Le 27 janvier 2016, son avocat a reçu une note que Me Zhang aurait écrite et dans laquelle il annonce lui retirer son mandat et qu'il « coopère avec la police ». Ayant fait le nécessaire pour se trouver un avocat de la défense en prévision d'une éventuelle détention, il est très peu probable qu'il ait rédigé cette note librement. Ni son avocat ni sa famille n'ont pu le voir depuis son arrestation. Les risques de mauvais traitements et de torture sont élevés dans de telles circonstances de détention au secret.

Contexte

Depuis le début de l'année 2015, la situation des droits de l'homme ne cesse de se détériorer en Chine. Par exemple, des militantes des droits des femmes ont été détenues simplement, car elles cherchaient à sensibiliser

l'opinion publique sur le harcèlement sexuel dans les transports publics en mars 2015. Des militants ouvriers ont été arrêtés pour avoir défendu les droits des travailleurs migrants au mois de décembre. Il en est de même pour les chrétiens qui défendent leur liberté de croyance, alors que tout est fait par le gouvernement pour réduire la présence des églises et leur influence dans le pays.

Le gouvernement chinois a déployé des mesures sans précédent pour faire taire celles et ceux qui critiquent les atteintes aux libertés publiques en juillet 2015. En détention, certains ont été contraints de livrer des « confessions publiques » à la télévision nationale en indiquant qu'ils appartenaient à des « groupes criminels » ou qu'ils avaient « troublé l'ordre public ». Très peu ont eu accès à un avocat pendant leur détention. Près de 300 membres de la communauté des droits de la personne ont été arrêtés depuis début juillet et une vingtaine restent en détention à ce jour. Une série de projets de loi ont été présentés afin d'entraver le travail des organisations non gouvernementales et de restreindre la société civile indépendante ainsi que la liberté d'expression, d'association et de réunion.

La Chine a ratifié la Convention des Nations unies contre la torture en 1988, mais ne l'a pas mise en œuvre et n'a pas reconnu la compétence de son

comité pour mener des enquêtes. Même si des dispositions législatives prohibent certains actes de torture et de mauvais traitements, le droit pénal chinois n'interdit pas formellement la torture. Il contient à la fois de graves lacunes et des dispositions contraires au droit international.

Le recours à la torture perdure dans tous les lieux de détention. Plusieurs organisations déplorent son usage « routinier et très répandu ». Il est cependant extrêmement difficile d'obtenir des informations précises ou des données chiffrées fiables sur la torture, le système carcéral et la justice pénale en Chine, car ces domaines relèvent de la loi sur la protection des secrets d'État.

Pour aller plus loin

ACAT France. 2010. Chine. Dans *Un monde tortionnaire*. <http://www.acatfrance.fr/un-monde-tortionnaire/Chine-rapport-2010>

ACAT France. 2016. Libérez Zhang Kai, avocat détenu au secret depuis près de six mois ! <https://www.acatfrance.fr/actualite/liberez-zhang-kai-avocat-detenu-au-secret-depuis-pres-de-six-mois->

ACAT France. 2016. Prisons noires, répression de la société civile et impunité : en Chine, la torture reste endémique. <https://www.acatfrance.fr/communiquede-presse/prisons-noires--repression-de-la-societe-civile-et-impunite---en-chine--la-torture-reste-endemique>

Portes Ouvertes. Sd. Chine (au sujet de la persécution des chrétiens). <https://www.portesouvertes.fr/persecution-des-chretiens/profils-pays/chine/>

Soudan

Les deux frères Erwa et Emad Al Sadig Ismael Hamdoun, détenus actuellement par le service de sécurité nationale à Khartoum au Soudan, font face à un très grand nombre de chefs d'accusation sans avoir pu être entendus par un tribunal. Leurs proches témoignent de traces de torture visibles sur leurs corps. Lire l'article sur notre site web et envoyer l'action : <http://acatcanada.org/2016/02/19/soudan-quand-arrestation-rime-avec-torture/>.

Dans le respect des règles du droit national soudanais, tels l'article 22 de la Constitution intérimaire de 2005 qui interdit de soumettre quiconque à la torture ou à un traitement cruel, inhumain ou dégradant et les obligations relevant des traités internationaux signés par votre pays, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et la Convention contre la torture, toutes ces pièces législatives interdisent tout re-

cours à la torture, l'ACAT Canada a demandé au gouvernement soudanais que les deux frères ne soient pas de nouveau soumis à des actes de torture ou d'autres mauvais traitements, et que toutes les allégations faisant état de tels agissements fassent l'objet d'une enquête.

L'ACAT Canada a aussi adressé une copie de son appel au Ministère des Affaires étrangères au Canada en raison de la déclaration de ce dernier concernant ses relations bilatérales avec le Soudan :

Le Canada participe à une initiative internationale concertée visant l'instauration d'une paix juste et durable au Soudan. Le Canada saisit chaque occasion pour promouvoir les priorités de sa politique étrangère fondées sur la liberté, la démocratie, les droits de la personne et l'état de droit, et pour exprimer ses préoccupations sur la situation humanitaire et la sécurité au Soudan. http://www.canadainternational.gc.ca/sudan-soudan/bilateral_relations_bilaterales/sudan-soudan.aspx?lang=fra

Appel à l'action en Chine

L'annexe de ce Bulletin fait suite au cas exposé en page 3 sous la forme d'un modèle de lettre adressée au directeur du bureau de la sécurité publique en Chine, avec copie conforme à l'ambassadeur du Chine au Canada. Le tarif international s'applique à l'envoi en Chine (2,50\$) :

<https://www.canadapost.ca/cpo/mc/personal/productsservices/send/lettersdocuments.jsf?LOCALE=fr>

Assemblée générale annuelle

En 2015, l'ACAT Canada a fait preuve de résilience en remettant en marche ses activités temporairement interrompues ; son plan d'action 2016 propose des priorités pour étendre son réseau d'influence. L'assemblée générale annuelle se tiendra, le samedi 19 mars 2016 à 14h. Sont invité-es les membres ainsi que les sympathisant-es à la cause, lesquels-elles pourront adhérer sur place.

Bonnes nouvelles

En Chine, la militante ouvrière Zhu Xiaomei a été mise en liberté conditionnelle le 1er février 2016 au soir, mais elle reste accusée "d'avoir assemblé une foule pour troubler l'ordre public". Elle a pu rejoindre sa famille et notamment sa fille de un an dont l'allaitement avait été brutalement interrompu par son arrestation. Aussi, Deng Jiaming et Peng Jiayong avaient été

libérés le 8 janvier après plus d'un mois passé en détention. Lire les articles sur le site de l'ACAT France : <http://www.acatfrance.fr/bonne-nouvelle/la-militante-ouvriere-zhu-xiaomei-mise-en-liberte-conditionnelle> et <http://www.acatfrance.fr/bonne-nouvelle/deux-militants-ouvriers-liberes--quatre-inculpes>

Après plus d'un an de détention en Tunisie, Zyed Younes a enfin été libéré le 19 janvier 2016. Le tribunal de première instance de Tunis a ainsi estimé que l'accusation portée à son encontre ne justifiait pas son maintien en détention. Lire l'article sur le site de l'ACAT France : <http://www.acatfrance.fr/bonne-nouvelle/zyed-younes-enfin-libre->

En Angola, Luaty Beirao et un groupe de jeunes activistes sont libérés et assignés à résidence depuis le 18 décembre 2015 – ils ne dorment plus en prison, mais chez eux. Lire l'article sur le site de l'ACAT France : <http://www.acatfrance.fr/bonne-nouvelle/liberation-et-assignation-a-residence-de-quinze-jeunes-activistes->

En tant qu'organisme oecuménique engagé dans la lutte contre la torture,
ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)
ayant un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : www.fiacat.org